Patrimoine actuel ou disparu

Le bâtiment mairie-écoles :

Avant 1907 Villematier étant une section de Villemur, lorsque le village devient commune (juillet 1907),il ne dispose pas de bâtiments communaux (l'école est installée dans une maison particulière). Dés 1910 la municipalité envisage la construction d'un bâtiment destiné à la mairie et à l'école.
En 1913, une bâtisse située sur l'emplacement choisi est démolie et les travaux de construction sont lancés.
En 1923, la construction n'est toujours pas achevée. Mécontente du retard important, la municipalité vote le changement d'architecte pour accélérer la fin de la construction (il faut souligner que les travaux ont été interrompus pendant la guerre 14-18).

Les écoles :

A Villematier : en 1848, les sœurs des filles de la Croix de Saint André s'installent dans une maison près de l'église et ouvrent une école privée avec 2 classes pour 70 enfants. Cette école fut fermée en 1904.

En 1875 une école publique de garçons est installée dans une maison louée à un particulier. Vers 1900 elle devient école mixte. Suite à un grand nombre d'enfants la classe unique est dédoublée en 1929.

A Raygades : en 1883, suite à une demande des habitants des hameaux de Raygades, Entourettes et Les Millets, une école primaire mixte publique est créée. Cette école fut fermée en 1910.

L’église Saint-Pierre-des-liens de Villematier :

En 1073, l’église Saint-Pierre-des-liens de Villematier est mentionnée dans le patrimoine de L’abbaye de Moissac. Elle est érigée en prieuré en 1240.
Au 13ème siècle, l’abbaye de Moissac fait de Villematier une annexe de Bondigoux.
L’église est dévastée et brûlée lors des guerres de religion (1570-1580), puis reconstruite en 1616.
Pendant la révolution, le clocher est démoli et les matériaux vendus aux enchères.
En 1818, le clocher est reconstruit tel qu’il était antérieurement.
Au 19ème siècle d’importants travaux d’agrandissement et d’aménagement sont effectués (tribune, vitraux, chemin de croix) et trois nouvelles cloches installées (1860).
En juin 2002 terrassé par la foudre lors d'un violent orage, le clocher de l'église avait été endommagé. En juillet 2003, l'église retrouve son clocher. Lire la suite article de la Dépêche

Les deux églises de Sainte Escariettes aujourd'hui disparues (1) :

Comme on peut le voir sur la carte de Cassinni réalisée entre 1750 et 1790, avant 1800 deux paroisses coexistaient sur le territoire de Villematier : la paroisse de Villematier et la paroisse de Sainte Escariettes. Les limites de cette dernière étant la rivière du Tarn d'un côté et la route Castres-Montauban de l'autre.
Une première église de Sainte Escariettes (Saintes Carittes) est mentionnée dans les archives en 1318, elle se situait sur la rive gauche du Rieutort (le ruisseau) à proximité du Tarn. Mais le ruisseau très encaissé à ce niveau rendait l'accès difficile à cette première église. Réunis en assemblée le 23 octobre 1695 les paroissiens décident d'abandonner cette première église pour une deuxième construite sur la rive droite du Rieutort prés du château de Sagnes.
En 1797 le nom de Sainte Escariettes n'apparaît plus ni comme église, ni comme paroisse (son territoire est alors rattachée à celui de la paroisse de Villematier). Les deux églises furent détruites et les matériaux utilisés pour la construction ou la rénovation de fermes environnantes.

(1) : voir le livre: Eglises et chapelles du canton de Villemur de Christian Tesseyre

Arbre de Sully :

L’an 1585, Henri de Navarre, futur roi de France (Henri IV) effectua un voyage aller et retour de Montauban à Castres. Il choisit alors Villemur comme gîte d’étape. La légende raconte que l’ormeau de Villematier (Villematier appartenait alors au vicomté de Villemur) fut planté en témoignage de cet événement. A moins qu’il ne soit simplement le vestige d’un des nombreux ormeaux plantés dans quelques villages de notre région et nommés « Ormes de Sully ».
Mais, la maladie décima tous les ormes de notre pays et l’arbre de Sully fut atteint. La municipalité en place demanda en 1988 au sculpteur Yves Lagarde de prolonger son avenir comme il l'avait fait pour l’arbre de Bondigoux (qui existe toujours) ou plus récemment pour un tilleul à la clinique du château de Vergnes à Bondigoux.
L’arbre de Sully fut alors statufié, mais devenu trop fragile et dangereux il fut coupé en 1996

Le pont et le moulin disparus :

Ci-dessous 2 plans du moulin et du pont construits pendant la révolution française sur le ruisseau le Rieutort.
Le 18 septembre 1885 une forte crue occasionnée par un orage endommagea le pont. Sa reconstruction fut décidé et effective en 1886.

Dans le cadre de cette reconstruction du pont, Monsieur Barbot propriétaire du moulin s'engagea à abandonner son industrie et à démolir le pont (peut être tout l''édifice ?) moyennant 1000 frs accordé par le Conseil municipal le 22 novembre 1885.